

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Argelès-sur-Mer, le 5 juillet 2022

## SERGE PALLARÈS ELU PRÉSIDENT DU PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION



Président, vices présidents du conseil de gestion et directeur du Parc - Crédit : M. Morineaux / OFB

Lors du conseil de gestion du 5 juillet, présidé par Didier Codorniou, premier vice-président du Parc naturel marin et président par intérim, Serge Pallarès a été élu président du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion.

Le conseil de gestion est l'organe de gouvernance du Parc naturel marin. Il est composé de 59 membres représentant l'Etat, les collectivités territoriales, les espaces naturels protégés, les organismes représentatifs des professionnels, les usagers de loisirs, les associations de protection de l'environnement et les personnalités qualifiées. Le président est élu pour 5 ans par ces membres dont il doit faire partie.

### Monsieur Serge Pallarès



Monsieur Serge Pallarès

Monsieur Pallarès siège au conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion en tant que représentant des gestionnaires de port de plaisance. Il est :

- Président de l'Union des Villes portuaires d'Occitanie
- Vice-président de la Fédération Française des Ports de Plaisance
- Vice-Président de la Fondation pour l'Education, Environnement en Europe
- Membre de la commission permanente du Conseil National du Littoral
- Membre de la commission permanente du Conseil maritime de Façade Méditerranée
- Membre du Comité France Maritime auprès du Secrétaire Général de la Mer
- Premier vice-président de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance
- Premier vice-président du Parlement de la Mer
- Administrateur de la Fédération Française de Voile
- Administrateur de la Fédération des Industries Nautiques
- Président de la Station Nationale de Sauvetage en mer de Saint-Cyprien

Il est aussi l'ancien directeur du port de Saint-Cyprien et un ancien sportif de haut niveau (rugby XIII).

Monsieur Pallarès remplace ainsi monsieur Michel Moly, présent à ce poste entre 2014 et 2021. Il a remercié tous les anciens présidents - M. Christian Bourquin, M. Michel Moly et M. Didier Codorniou - pour le travail réalisé et a souligné, à l'issue de son élection, son enthousiasme à accompagner le Parc naturel marin ainsi que son engagement à respecter tous les collèges représentés dans le conseil de gestion « *Ensemble un essai a été marqué et nous le transformerons ensemble* ».



Conseil de gestion  
Crédit : M. Morineaux / OFB

### Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion

Véritable organe de décision et espace d'échange avec l'ensemble des acteurs de la mer, le conseil de gestion du Parc :

- valide le plan de gestion du parc pour une durée de 15 ans (adoption en 2014)
- adopte le programme annuel d'actions et le rapport d'activité du Parc
- peut émettre des avis simples ou conformes et peut proposer des mesures de protection réglementaire.

**Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion est composé d'un président – M. Pallarès, de trois vices présidents – Mme Malherbe, M. Codorniou et M. Médina, des membres des collectivités territoriales, des espaces naturels, des organisations représentatives des professionnels, des organisations d'utilisateurs, des associations de protection de l'environnement, des personnalités qualifiées et des représentants de l'État.**

### Le Parc naturel marin du golfe du Lion fait partie de l'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

#### Pour en savoir plus sur le Parc naturel marin du golfe du Lion :

<https://parc-marin-golfe-lion.fr/editorial/gouvernance>  
[www.facebook.com/parc.naturel.marin.golfedulion](https://www.facebook.com/parc.naturel.marin.golfedulion)

#### et sur l'Office français de la biodiversité :

[www.ofb.gouv.fr](https://www.ofb.gouv.fr)

#### Contact presse

Morineaux Marie / 06 99 96 43 35  
[marie.morineaux@ofb.gouv.fr](mailto:marie.morineaux@ofb.gouv.fr)